



Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 04 septembre 2023

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : installer du mobilier anti-intrusion.

Lyon 5e Adt / Créer – Fiche N°37

A l'attention de madame Marielle PERRIN
Adjointe à la Maire du 5e Adt

Madame,

Par deux fois, j'ai exprimé cette demande verbalement :

- la première fois lors d'une réunion publique CAMUT en mairie annexe du 5e Adt.
- la deuxième fois lors d'un entretien avec vous-même en mairie du 5e Adt.

Comme vous avez accepté cette demande mais que rien n'a été réalisé, je décide de vous écrire pour « officialiser » cette demande de mon Association.

Nous demandons que l'accès hyper-facile pour tous les véhicules à 4 roues de pouvoir stationner sur le trottoir quai Fulchiron / place François Bertras soit rendu beaucoup plus difficile.

Pour cela, nous demandons **l'installation de 2 X 2 potelets PMR** donnant accès aux passages-piétons et **la pose d'une borne-pierre** juste à l'arrondi du trottoir afin de protéger ces 4 potelets installés à cet endroit très névralgique : → photo page 2.

Si la pose de cette borne-pierre s'avère trop onéreuse pour la collectivité, nous demandons la pose d'une barrière Wilmotte.

Bien sûr, nous savons pertinemment que l'installation de ces mobiliers anti-intrusifs n'arrêtera pas totalement ce stationnement illégal quotidien sur ce trottoir. Néanmoins, nous sommes convaincus qu'il le limitera, certains automobilistes rechignant à monter sur un trottoir avec leur « belle voiture » puis à en redescendre.

Comptant vraiment sur vous, je vous adresse, Madame l'Adjointe, mes sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- Mme Hélène BOURGEOIS / Mairie 5e Adt
- M. Yves DÉAL / Président CDQ « Quartiers anciens »

